



1 CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION EN ALTERNANCE

//// DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 15 juillet 2022 ////

La Ville de Rospenden recrute 1 personne en Alternance pour le service communication.

CONTRAT : 1 an à compter du 1^{er} septembre 2022 selon le calendrier d'apprentissage.

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

- Développer la création, la qualité et la cohérence des formes et des contenus de communication.
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de communication pour le print et le numérique.
- Valoriser l'image de la collectivité auprès des citoyens et visiteurs du territoire.
- Participer à l'élaboration de la stratégie de communication de la collectivité
- Concevoir et/ou réaliser des supports de communication
- Participer à l'organisation d'événements
- Recueillir, analyser et traiter des informations

PROFIL RECHERCHE

Vous êtes titulaire diplôme de niveau 6 (DEUG, BTS, DUT...) en communication et préparez une licence communication.

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE NECESSAIRES :

- Bonne pratique des techniques et outils de communication
- Bonne pratique logiciels de la suite Adobe (Indesign, Illustrator, Photoshop)
- Bonne technique rédactionnelle (écrit, web, etc.),

SAVOIR-ETRE REQUIS :

- Sensibilité artistique, de la communication et du partage d'idées,
- Intérêt pour les nouvelles technologies,
- Force de propositions, aptitude à gérer les urgences et les priorités
- Capacité à anticiper et détecter des sujets en allant chercher l'information,

CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE NECESSAIRES :

Bon relationnel – capacité à travailler en équipe.

Savoir être requis : Ponctualité – Motivation – Polyvalence

Selon l'âge (% du SMIC suivant le Barème en vigueur)

Contact – renseignement complémentaire : service communication : 02 98 66 99 01 – communication@mairie-rosponden.fr

POUR POSTULER :

Adresser lettre de motivation + CV, par mail à recrutement@mairie-rosponden.fr

ou par courrier à Monsieur Le Maire, Hôtel de Ville 10 rue de Reims 29140 ROSPENDEN

22/06/2022